

Julián Méndez Dosuna, Une autre question de Dialectologie grecque: etc. 65

burn" face à v.-pers. *θau-²³⁾ ou av. āθaiti "verdirbt" de i.-e. *ŋk̥eti^{24).}

5. En regard du prototype v.-oss. *tarandara- (§ 3), les formes grecques τάρανδος et τάρανδρος s'expliqueront par réduction haplo-logique des séquences ar – ar, tantôt complète (*tARand(AR)a-), tantôt partielle (*tARand(A)Ra-).

Une autre question de Dialectologie grecque: Connaît-on beaucoup d'exemples assurés de nominatifs masculins en -ā? *)

Par JULIÁN MÉNDEZ DOSUNA, Salamanca

Ter conatus ibi collo dare bracchia circum;
ter frustra comprensa manus effugit imago,
par levibus ventibus volucrique simillima somno.

Vergile

La flexion des substantifs masculins en -ā, qui était identique, on le sait, à celle des féminins en indo-européen, a été partiellement altérée en grec ancien. D'abord le nominatif -*ā a emprunté un -s au nominatif thématique -oς. D'autre part, afin d'éviter une homophonie incommode avec ce nouveau nomin. -āς, l'ancienne désinence de génitif -*āς a été remplacée par une nouvelle désinence -āο (cf. bœot. Ἀγλαιοφαιδαο) avec un -o qui repose probablement sur celui du gén. sg. thématique *λόγοο¹⁾). Ce gén. -āο est déjà attesté sur les tablettes mycéniennes. Dans les dialectes historiques, à part le gén. attique πολίτον dont la désinence doit être celle du type thématique λόγον, le gén. -āο s'est maintenu intact ou bien a évolué

²³⁾ Cf. M. Mayrhofer, Supplement zur Sammlung der altpersischen Inschriften (1978) 30 note 1. — Nous y voyons i.-e. *keu- "luire, briller"; autres avis chez H. W. Bailey, Prolexis to the Book of Zambasta (1967) 154 ["possibly θau- from tap-"] et Dictionary of Khotan Saka (1979) 202–203 ["possibly replacing *θau-, IE dau-"].

²⁴⁾ F. B. J. Kuiper, Acta Orientalia (Copenhague) 17, 1939, 38; autre avis chez B. Čop, Slavistična Revija 11, 1958, 63–65 et Linguistica (Ljubljana) 8, 1966–68, 173–174 [i.-e. *HeHt(h)-, *Hat(h)- "schlagen, hauen, stechen"].

*) Je tiens à remercier M. K. Strunk qui a bien voulu lire cet article et a suggéré quelques retouches à mon manuscrit.

¹⁾ Contra, C. J. Ruijgh, SMEA 20 (1979), 72–73.

phonétiquement suivant les lois de contraction propres à chaque dialecte.

On enseignait traditionnellement qu'au Nord de la Grèce, c'est-à-dire dans le vaste domaine occupé par les parlars éoliens et ceux dits du Nord-Ouest, l'ancienne flexion indo-européenne nomin. -ā, gén. -ās, aurait subsisté, bien que d'une façon résiduelle, jusqu'à une date historique. Cette doctrine remonte à F. Bechtel qui l'a formulée pour la première fois dans *SGDI* 3025. L'hypothèse de Bechtel a connu un immédiat succès et c'est ainsi que plusieurs savants ont cru reconnaître d'autres exemples de nominatifs en -ā et de génitifs en -ās dans les inscriptions dialectales.

Mais cette prétendue conservation soulève aussitôt des soupçons. En effet, si cet archaïsme avait survécu quelque part, on s'attendrait en principe à ne pas le rencontrer dans des dialectes du groupe dorien puisque dans ces dialectes la flexion archaïsante nomin. -ā, gén. -ās, aurait dû coexister avec la flexion innovatrice nomin. -ās, gén. -ā (contraction régulière de -āo). Mais il n'est certainement guère ou point vraisemblable que ces deux flexions aient pu rester ensemble pendant des siècles sans que les gens du Nord-Ouest aient réussi à se débarrasser de n'importe lequel de ces deux types.

Il y a à peine une vingtaine d'années que la question du génitif masculin en -ās a été reprise par A. Morpurgo, "Il genitivo maschile in -ās", cette revue 39 (1961), 93–110. La célèbre savante italienne a dressé un catalogue exhaustif des données dialectales en y écartant en même temps nombre d'exemples contestables. Dans son enquête elle concluait que ces génitifs dialectaux ne sauraient être interprétés comme des débris du vieux type i.-e. *-ās, mais plutôt comme une formation secondaire (que le hasard veut coïncidente avec la désinence indo-européenne) surgie précisément dans les dialectes qui auraient conservé l'ancien nominatif asigmatique, qui risquait d'être homophone avec le nouveau génitif contracté -ā (<-āo).

Mais, quatre ans plus tard, O. Masson, "Trois questions de Dialectologie grecque: 3. Connait-on beaucoup d'exemples assurés de génitifs masculins en -ās?", cette revue 43 (1965), 227–34, a ré-examiné le dossier sur le gén. en -ās et a montré d'une manière tout à fait convaincante que la survivance d'un tel génitif était loin d'être attestée: les prétendus exemples n'étaient que des mélèctures ou de fausses interprétations des épigraphistes, qui ont préjugé des génitifs en -ās là où il n'y avait que des nominatifs masculins ou des génitifs féminins (métronymes) comportant leur

désinence normale *-aç*; les autres exemples doivent s'expliquer comme de légères fautes du lapicide qui par inadvertance a inséré des nominatifs en *-aç* dans des listes de génitifs (c'est le phénomène que Masson appelle *nominatif de distraction*).

Je crois pouvoir revenir encore une fois sur ce problème. Il me semble qu'aucun des douze exemples qu'on allègue comme preuve de la persistence du nominatif asigmatique i.-e. **-ā* dans les dialectes grecs historiques (appartenant pour la plupart au groupe du Nord-Ouest), n'est plus consistant que les prétendus génitifs en *-aç* contestés par O. Masson.

Il faut tout d'abord préciser que les nominatifs en *-a* qu'on documente abondamment en bétotien (c'est le type *πνθιονίχα*, *Moyéa*, etc.) et peut-être aussi en thessalien, n'appartiennent pas ici. On a voulu y voir des nominatifs en *-ā*²). Mais ces nominatifs bétotiens ne sauraient être les successeurs du vieux type i.-e. **ū*. On doit plutôt les rapprocher de l'emploi du vocatif en fonction de nominatif qu'on constate chez Homère (type *ἴππότα*). Nous avons, à mon avis, deux indices supportant cette conjecture: d'une part les grammairiens nous enseignent que cet usage était caractéristique du dialecte thessalien et de l'éolien (en autres mots, le lesbien littéraire); signalons que c'est précisément la quantité brève de la désinence qui attire l'attention des grammairiens dans ces nominatifs³). D'autre part le bétotien même nous offre un cas analogue: les nominatifs asigmatiques des hypocoristiques typiquement bétotiens en *-ei* (< *η*) et à gémination expressive de la consonne prédésinentielle (type *Ἑέρει*) sont eux aussi d'anciens vocatifs.

Cela dit, il est temps de passer en revue les exemples (douze au total) de nominatifs en *-ā*.

a) *Locride Orientale*

Dans une dédicace archaïque de Halai, *AJA* 19 (1915), n° 2 (environ 500–475 a. C.) on lit le nomin., L. 4, *ΣΏρπα*. Mais ce nominatif

²⁾ Voir, par exemple, F. Solmsem, "Eigennamen als Zeugen der Stammesbildung", *RhM* 59 (1904), 481–505, pp. 494–5. On a arbitrairement conjecturé un *-ā* long pour ces nominatifs (*cf.* p. ex., A. Thumb, A. Scherer, *Handbuch der griech. Dialekte*² II, 237.1), en se fondant sur le nomin. *Moyéa* qu'on atteste dans le premier vers d'un couple de trimètres iambiques sur un *kantharos* bétotien, *IG*, VII, 3467 (Thespies, environ 450 a.C.). Mais le premier trimètre étant défectueux, on voit mal comment on pourrait déterminer la quantité vocalique de la désinence.

³⁾ Pour les témoignages des grammairiens *cf.* Thumb-Scherer, *Handbuch*, 246.1 et 256.1.

n'a rien à voir avec le type i.-e. en *-ā; il appartient plutôt au type bétot. *πυθιονίκη* dont on vient de discuter. On n'a pas à s'étonner puisque les inscriptions de la région de Halai, étant donné son caractère de vraie zone de transition, fourmillent de bétismes⁴).

b) *Locride Occidentale*

Il paraît à peine nécessaire de rappeler que le prétendu nomin. *Φειλάτα* sur une inscription de *Skaloula* (V^e siècle a.C.), qui figure chez Thumb-Kieckers, *Handbuch* 210.8b et A. Morpurgo *Gl.* 39 (1961), p. 104, n. 2, repose sur une fausse interprétation du premier éditeur N. G. Pappadakis⁵). G. Klaffenbach, *IG*, IX 1², 663, a revu la pierre et y a lu avec certitude le datif *Φειλάται Ὀλυνπιάδι*.

c) *Etolie*

Six exemples de nominatif en -ā sur un total de douze se localisent dans la région d'Etolie et Acarnanie. On est bien tenté de penser que cette remarquable survivance se serait maintenue plus longtemps dans cette contrée marginale, voire un peu barbare, que dans les autres parlers. Mais il faut se garder de tirer des conclusions trop hâtives avant de vérifier la valeur démonstrative de ces exemples.

Il convient d'observer qu'il n'y a pas le moindre indice de nomin. -ā dans les inscriptions les plus anciennes: cf., *IG*, IX I², 138 (sentence arbitrale de Calydon; fin du IV^e siècle a.C.), L. 2 *Αἰγαρίδας*, L. 7 *Καλλίας*. On conçoit mal que le nominatif asigmatique n'apparaisse que dans des inscriptions à date assez tardive, dont la langue trahit déjà l'influence de la *koiné* sur le parler étolien. Enfin on ne saurait, à notre avis, expliquer que le prétendu nominatif en -ā surgisse pêle-mêle avec des nominatifs en -aç et des génitifs en -ā et en outre dans des listes où le manque de tout contexte préte à la confusion. A cet égard on doit rappeler que c'était aussi dans des catalogues du même genre que les deux prétendus génitifs étoliens en -aç apparaissaient. Or, O. Masson, *Gl.* 43 (1965), 231–33 a montré qu'ils n'étaient que deux *nominatifs de distraction*. Sans doute, la monotonie de ces listes fait que la fatigue et l'insouciance s'emparent facilement du graveur.

Pour ce qui est de l'Etolie, on allègue quatre exemples de nominatif en -ā⁶). Les deux premiers figurent dans un décret honorifique

⁴⁾ Voir A. Thumb, E. Kieckers, *Handbuch der griech. Dialekte*², I, p. 254.

⁵⁾ *Arch. Delt.* 6 (1920/1) παρ. 151.

⁶⁾ Voir A. Morpurgo, *Gl* 39 (1961) p. 106.

de Thermos, *IG*, IX 1², 31g (223/2 a.C.). Parmi les garants (*ἔγγονοι*) on fait mention d'un *Πυρρία Ἡρακλεώτας* (L. 45). Quelques lignes plus bas (Ll. 50–51), ce même garant réapparaît, mais cette fois-ci comme *Πυρρίας [Τιμα]γ[ό]ρου Ἡρακλεώτα*⁷⁾. Cette distribution des deux prétendues désinences de nominatif semble quelque peu capricieuse : à la ligne 45, c'est le nom du garant qui est un nominatif asigmatique, tandis que son ethnique présente la désinence habituelle -ας ; en revanche, aux lignes 50–51, c'est la distribution inverse que l'on trouve.

Mais ce Pyrrias d'Héraclée n'est pas un garant quelconque. Il est justement le stratège éponyme de cette année de 223/2 a.C., qui figure dans d'autres proxénies de Thermos⁸⁾. Le lapicide de *IG*, IX 1², 31g, ayant répété maintes et maintes fois la formule de datation *στραταγέοντος Πυρρία Ἡρακλεώτα* en tête de tous les décrets de l'année, a copié par pure routine le nom du stratège d'abord, son ethnique après, au génitif parmi les noms des autres garants au nominatif. Il s'agit donc du phénomène complémentaire du *nominatif de distraction* et, d'après celui-ci, on pourrait le baptiser à juste titre comme *génitif de distraction*.

Dans un acte d'affranchissement de Phistyon, *IG*, IX 1², 108 (mil. II^e siècle) on peut lire la liste d'affranchisseurs que voici : Ll. 3–4 ἀπέδοντο *Μέλανις*, *Βουδόρη*, *Ἄλεξων*, *Ἄρκεφῶν* *Πρόσχηοι*. L'éditeur G. Klaffenbach⁹⁾ a cru y voir un nominatif masculin en -α, *Βουδόρη*. Mais cette interprétation, au moins dans l'état actuel de la documentation, est arbitraire. L'anthroponyme *Βουδόρη*(ς) n'étant pas attesté à ma connaissance ailleurs, on doit envisager deux possibilités : a) On a quatre noms d'affranchisseurs, comme le veut G. Klaffenbach ; mais le deuxième est le nom d'une femme. b) On n'a que trois affranchisseurs, le premier *Μέλανις* *Βουδόρη* avec son patronyme, les deux derniers sans patronyme. Cette asymétrie se retrouve dans une autre acte du même endroit, *IG*, IX 1², 99 (170–150 a.C.) : Ll. 2–4 ἀπέδοντο *Ἄργησαγόρα*, *Πορροίτας*, *Ἄρδηλων* [*Βουκα*]τιεῖς. De même à *IG*, IX 1², 106 (170–150 a.C.) le patronyme sert à distinguer un *Ὑβρίλαος* (L. 3) d'un autre *Ὑβρίλαος* *Φιλίστα* (L. 4).

⁷⁾ Dans un autre décret sur la même pierre, *IG*, IX 1², 31*i*, L. 50, on lit ——τας *Πυρρία* *Ἡρακλεώτας*. Mais le texte a été presque effacé. Il se peut donc que *Πυρρία* soit le patronyme d'un garant.

⁸⁾ Cf. *IG*, IX 1², 29*a*, 1 et 31*m*, 99 *στραταγέοντος Πυρρία Ἡρακλεώτα*; mais *ibid.* 27, 6; 29*a*, 16 et 31*c*, 18–19 *ἔγγονος Πυρρίας Τιμαγόρου Ἡρακλεώτας*.

⁹⁾ Voir aussi A. Morpurgo, *Gl.* 39 (1961) p. 106.

Finalement, dans un autre affranchissement de Phistyon, *IG*, IX 1², 97 (peu après 184/3), dans la liste des témoins (*μάρτυροι*), on fait figurer (Ll. 14–15) un *Δρωπίνα* | (au-dessous du nom après un long *vacat*) *Πελήιος*. Mais ce *Δρωπίνα* n'a plus de chances d'être un nominatif en -ā que les exemples précédents. On peut ici penser à la possibilité qu'un *génitif de distraction* se soit glissé dans une liste nominative. Mais il est bien probable qu'on doive tout simplement corriger en *Δρωπίνα*(*ς*) en y supposant une faute triviale du graveur, qui a omis le -*s* en fin de ligne.

d) *Acarnanie*

Les documents épigraphiques acarnaniens nous offrent deux possibles nominatifs en -ā.

I) Sur une stèle sépulcrale de Palairos, à présent disparue, *IG*, IX 1², 512 (III^e siècle a.C.), K. E. Rhomaios, *Arch. Delt.* 4 (1918), p. 121, a lu: *Φιλόμμα* | *Βουχέτιος*¹⁰). Il s'agirait à l'avis de Rhomaios et des éditeurs postérieurs d'un défunt qui ne serait pas acarnanien, mais originaire de la ville épirote de Bouchetion. Le nom *Φιλόμμα* est un hypocoristique d'un type assez rare qu'on trouve en Epire et dans d'autres dialectes du groupe dorien¹¹). On ne saurait accepter l'interprétation habituelle de ce nom comme nominatif asigmatique, étant donné qu'il n'y a point d'exemples de nomin. en -ā ni en Epire, ni, on va le voir, en Acarnanie. Or, dans un hypocoristique que l'on emploie d'habitude au vocatif, il ne serait que trop naturel que ce cas se soit finallement substitué au nominatif. On aurait donc un phénomène analogue à béot. *πνθιονίκα*.

Cependant, à défaut d'autres exemples de nominatifs en -ā en épirote et en acarnanien, on doit envisager une autre possibilité: Nous savons d'après la description de Rhomaios que la première ligne de l'inscription avait des lettres en relief (*ἀνάγλυπτον*)¹²; la deuxième était, par contre, entaillée (*ἐγχάρακτον*). Il faut observer d'autre part que, malgré les apparences, *Βουχέτιος* n'est pas forcément

¹⁰) A. Morpurgo n'a pas accueilli cet exemple dans son étude, bien qu'il figure comme nomin. asigmatique dans l'*Index Grammaticus* de Klaffenbach, *IG*, IX 1², fasc. 2 (1957).

¹¹) Sur cette formation, cf. O. Masson, "Deux noms doriens chez Callimaque *Ἄριμμας*, *Ἐχέμμας* et quelques noms en -μμας", *RPh.* 50 (1976), 24–31.

¹²) P. M. Fraser et T. Rönne, *Beotian and West Greek Tombstones*, Lund 1957, p. 138, suggèrent: "possibly in cartouche".

ment un ethnique, mais peut être aussi bien un nom propre du type très répandu de Ἀθηναῖος, Αἰτωλός, etc. La stèle de Palairos comporte donc deux noms de défunt: le premier *Φιλόμμα* n'est pas un nominatif asigmatique, mais un génitif tout régulier; le deuxième, un nom propre tiré d'un ethnique, a été (séparément?) gravé au nominatif.

II) D'entre les nombreuses listes de magistrats religieux reliés au prytanée qu'on a trouvées à la ville acarnanienne de Thyrreion (mil. II^e siècle a.C.), deux nous ont livré le nom d'un magistrat qu'on n'emploie pas, semble-t-il, ailleurs. Dans la première, *IG*, IX 1², 247, on mentionne un *ἐστία· | Λυσίας Μενούτιον* (Ll. 3-4). Dans la deuxième, *SEG* 25, 628, de publication assez récente¹³⁾, le nom du personnage qui occupe cette fonction nous reste inconnu: Ll. 3-4, [έ]στία· | ---ν *Χέρσονος*.

Il faut d'abord rappeler que la restitution *ἐστία[ρχος]* que Boeckh, *CIG* II Add. p. 982, n° 1793b, a conjecturée dans le premier catalogue et qu'aucun des éditeurs postérieurs n'a acceptée en raison du manque de traces sur la pierre, est maintenant définitivement à rejeter, la lecture *ἐστία* étant assurée par *SEG* 25, 628.

Ce n'est pas plus satisfaisante l'hypothèse suggérée par A. Fick, *SGDI* 1389, que W. Dittenberger, *IG*, IX 1, 486, a reprise et développée. Ces deux savants adoptent la lecture *ἐστία· Λυσίας Μενούτιον*¹⁴⁾ en faisant de *ἐστία* le nom d'une magistrature exercée par une femme. A l'appui de leur hypothèse ils allèguent l'usage de *ἐστία* (*Πόλεως*) comme titre honorifique qu'on accorde exclusivement à des femmes dans plusieurs documents de Sparte, dans deux décrets honorifiques d'Olympie et aussi à Héraclée du Pont¹⁵⁾, toutes ces inscriptions datant — remarquons-le — du II^e-III^e siècle p.C., c'est-à-dire de quelques quatre siècles après les inscriptions de Thyrreion. Mais, G. Klaffenbach, *IG*, IX 1², 247, n'hésite pas à refuser cette interprétation: c'est effectivement comme un homme que ce *Λυσίας Μενούτιον* nous est connu par un catalogue contemporain de l'antérieur, *IG*, IX 1², 251. Cette critique se voit maintenant confirmée par le témoignage de *SEG* 25, 268, où la terminaison -ν, le seul reste qui ait été conservé du nom du person-

¹³⁾ Première publication par E. Mastrokostas, *Ath. Mitt.* 80 (1965, paru en 1968), 157-8, n° 13.

¹⁴⁾ Cette lecture a été reprise par tous les éditeurs postérieurs. Cf. aussi le dictionnaire de *LSJ*, s.v. *ἐστία*, II. 3 "title of a priestess".

¹⁵⁾ Pour les références, voir L. Robert dans J. des Gagniers et autres, *Laodicée du Lycos. Le Nymphée*, Québec-Paris 1969, p. 320.

nage exerçant à ce moment-là la fonction de *έστια*, correspond nécessairement à un nom masculin¹⁶⁾.

On voit que l'hypothèse de Fick-Dittenberger telle qu'ils la présentent est indéfendable. Mais, à date récente, L. Robert¹⁷⁾ y a introduit des modifications substantielles: Dans des décrets honorifiques de l'époque impériale, on accorde à plusieurs femmes les titres de *θυγάτηρ* ou de *μήτηρ Πόλεως* (c'est l'époque où les personnifications sont à leur apogée). Selon L. Robert, ces deux désignations sont à rapprocher du titre de *έστια* (*Πόλεως*) qu'on décerne, on l'a vu, à des femmes dans des inscriptions contemporaines. Etant donné que les hommes sont eux aussi honorés des titres de *vīos* ou de *πατήρ Πόλεως* on conclut qu'il doit exister entre ces deux titres et celui de *έστιοῦχος* qu'on retrouve dans d'autres localités grecques (*cf. infra*), exactement le même rapport qu'on établissait entre les titres de "fille, mère de la Ville" et celui de "*hestia* (de la Ville)". Quant au titre de *έστια* que nous rencontrons dans les deux catalogues de Thyrreion, L. Robert, si j'ai bien compris, veut qu'il ne soit qu'un parfait synonyme de celui de *έστιοῦχος*.

Mais l'argumentation de Robert, si séduisante puisse-t-elle paraître, prête le flanc à la critique: d'abord on a du mal à comprendre qu'un mot apparemment féminin soit appliqué tel quel à un homme. Mais surtout on rencontre des difficultés du point de vue historique: il est bien évident qu'à l'époque impériale *έστιοῦχος* n'est qu'un titre honorifique. On a là un phénomène caractéristique de cette époque où les anciennes magistratures se sont dégradées, on le sait, pour devenir de simples titres honorifiques que l'on vend au plus offrant. Mais ce serait un anachronisme de transposer cette situation nettement tardive à la Grèce de basse époque hellénistique. En tout cas, le mot *έστια* désigne à Thyrreion un magistrat qui a des fonctions spécifiques au prytanée; ce n'est point de titre honorifique. On n'a donc pas le droit d'établir le moindre rapport entre ce terme de *έστια* — qui, on va le voir, est équivalent (pas exactement un synonyme) de *έστιοῦχος* et les *έστιαι Πόλεως* postérieures.

En conclusion, cet étrange nomin. *έστια* n'a pas encore été expliqué de manière convaincante. On serait donc tenté d'admettre qu'on a ici affaire à un vrai nominatif masculin en *-ā*, un vénérable

¹⁶⁾ Un diminutif en *-ov* (type *Γλυκέριον*) conviendrait plutôt à une hétaire qu'à une respectable prêtresse. Signalons que Klaffenbach ne fait pas figurer *έστια* comme nomin. masc. en *-a* dans l'*Index de IG*, IX 1^a, fasc. 2.

¹⁷⁾ Voir *Laodicée*, pp. 316–321.

archaïsme conservé à Thyrreion comme terme de la langue religieuse, conservatrice par excellence.

Mais cela reste fort douteux. D'abord, une paire de substantifs comme *ἡ ἔστια* “le foyer” vs. **δ ἔστια* “celui qui s’occupe du foyer” ne répond pas aux types morphologiques habituels en grec¹⁸⁾. D'autre part, on l'a déjà dit à propos des exemples étoliens, il n'est pas plausible qu'un tel archaïsme dont on chercherait en vain des traces dans les inscriptions les plus anciennes, surgisse à une date si tardive. On aurait encore du mal à justifier la présence de nombreux nominatifs en *-ας* dans les deux catalogues qui attestent le nomin. *ἔστια*. Or, cette désinence ne se montre pas seulement dans des noms propres (*cf. IG, IX 1^a, 247, L. 4 Αὐστίας, 7 Λεωνίδας*), pour lesquels on pourrait invoquer l'alibi de l'influence externe, mais encore dans les mots qui désignent les autres collaborateurs à la cérémonie sacrificielle (*cf. ibid. L. 14 αὐλητάς, 20 ἱεροθύτας*), où l'on s'attendrait à juste titre, comme des termes religieux qu'ils sont eux aussi, à la désinence archaïsante *-ā*. On voit donc que l'hypothétique nominatif masculin *ἔστια* fait difficulté. Il vaut mieux chercher une autre explication.

Nos deux listes de Thyrreion, suivant le schéma caractéristique dans les *Catalogi sacrificorum*, ne sont qu'une énumération sommaire des diverses magistratures rattachées au prytanée suivies du nom du ou des personnage(s) qui les occupe(nt) à ce moment-là. Il est bien évident que cette énumération suit un ordre établi qui, bien que permettant des variations dans les détails, reste assez rigide dans l'ensemble. C'est ainsi qu'on rencontre toujours le *μάντις* accompagné de l'*αὐλητάς*; le *μάγειρος* du *διάκονος* et parfois de l'(ἀρχ)-*οινόχοντος*; et, enfin, le *ἱεροθύτας* du *ἱεροφόρος*. Il existait donc aux cérémonies sacrificielles un rapport étroit, hiérarchique semble-t-il, entre les membres de chacun de ces groupes.

Si l'on se borne aux deux catalogues qui nous intéressent directement, on voit bien que le mot *ἔστια* y apparaît entre le *πρύτανις* et ses subordonnées, les *ὑποπρυτάνιες*. Ceux-ci doivent être une institution identique, malgré les différentes désignations, à celle des *συναρχοι* de Corcyre, des *παραπρυτάνιες* de Téos, et aussi des *σύμπρυτάνιες* d'Ambracie dont on va s'occuper plus tard¹⁹⁾). D'après l'ordre

¹⁸⁾ Un tel procédé opère en espagnol: *la guardia* “la garde” vs. *el guardia* “le gardien”; *la cámara* “la caméra” vs. *el cámara* “le cameraman”. En grec, on s'attendrait à quelque chose comme *ἡ ἔστια* vs. **δ ἔστιας*.

¹⁹⁾ Cf. F. Gschmitzter, *RE Suppl. XIII* (1973), art. *πρύτανις*, coll. 748–749.

d'énumération il n'y a aucun doute qu'avec le mot *έστια* on désigne un de ces *hypoprytanies* rattachés au prytane (d'un rang peut-être plus distingué que les autres), dont la mission était de s'occuper du foyer public. Nous savons, grâce à Aristote, *Pol.* 1322b, que celle-ci était la fonction primordiale des magistrats religieux (*προτάνεις*), lesquels ἀπὸ τῆς κοινῆς έστιας ἔχονσιν τὴν τιμήν.

On connaît cette même magistrature sous le nom de *έστιοῦχος* par deux inscriptions déterrées à l'Agora d'Athènes (I^{er} siècle a.C.)²⁰⁾; et par des inscriptions au prytanée d'Ephèse (III^e siècle p.C.) où l'on fait encore mention d'un *ὑπεστιοῦχος*²¹⁾. On a déjà dit que le *έστιοῦχος* est devenu un titre honorifique comme témoigne une dédicace de Mélos, *IG*, XII 3, 1119 (environ 161 p.C.) — relevons en passant l'expression redondante *παρὰ τῇ έστιᾳ έστιοῦχος*. Mais, dans les catalogues de Thyrreion qui sont rédigés avec une extrême concision (on pourrait parler, s'il nous est permis un petit anachronisme, d'un style "télégraphique"), au lieu d'employer la désignation complète de ce magistrat, *ὑπορρύτανις έστιας* ou quelque chose de pareil, on a eu recours à un seul mot *έστια* qui à coup sûr n'est qu'un nominatif du type dit "de rubrique" très employé dans les catalogues.

A cet égard il vaut la peine de s'arrêter sur une inscription votive provenant d'Ambracie d'un genre voisin à celui des *Catalogi sacrificiorum* de Thyrreion. Cette dédicace a été publiée pour la première fois par N. G. Hammond en 1967²²⁾ qui l'a mise en rapport avec le roi Philippe de Macédoine. Cette interprétation a été bientôt contestée par J. et L. Robert, *REG* 81 (1968) *Bull. Epigr.* 314, qui y ont reconnu "un prytane appelé Philippe, qui fait avec ses collègues au prytanée une dédicace à Hestia et à Zeus". L'inscription a été republiée par P. Cabanes²³⁾. Cabanes considère lui aussi que ce texte est une dédicace à Hestia et à Zeus. Il la date d'environ 150 a.C.; en autres mots, il s'agit d'un document rigoureusement contemporain des deux catalogues de Thyrreion. Pour ce qui est

²⁰⁾ B. D. Meritt, J. S. Traill. *The Athenian Agora XV*, Princeton 1974, n° 309; et J. S. Traill, *Hesperia* 47 (1978), n° 23. Cf. aussi J. et L. Robert, *REG* 92 (1979) *Bull. Epigr.* 151.

²¹⁾ Voir J. Keil, *Anatolian Studies presented to W. H. Buckler*, Manchester 1937, p. 131 et F. Miltner, *Jahreshefte des österr. arch. Institutes* 44 (1960) *Beiblatt* p. 282, n. 66.

²²⁾ Dans *Epirus*, Oxford 1967, p. 611.

²³⁾ P. Cabanes, *L'Epire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine* (272–167 av. J. C.), Paris 1966, p. 548, n° 19.

des lignes 3–4, cruciales pour l'interprétation du texte, Cabanes écrit²⁴⁾:

*Φίλιππος [πρύτανις]
καὶ συνπρυτάνιε[ς] Ἔστιαι Διῖ*

Cependant, il n'est que trop évident que le *Ἔστιαι Διῖ* du texte ne correspond pas à la traduction des Robert et de Cabanes, “à Hestia et à Zeus”, où ils sont forcés de suppléer une particule copulative qui ne figure pas dans l'inscription. Or, si la dédicace avait été effectivement faite à Hestia et à Zeus, les noms des deux divinités auraient dû être inévitablement reliés par *καὶ* ou par quelque autre lien. En tout cas, la simple juxtaposition des deux noms est inadmissible.

Mais cette dédicace et les deux catalogues de Thyrreion s'éclairent mutuellement. On a eu occasion de signaler que l'inscription d'Ambracie tout comme celles de Thyrreion datent d'environ le milieu du II^e siècle a.C. Il n'est presque pas nécessaire de rappeler que ces deux localités sont à peine éloignées de 30 kms en ligne droite à travers le golphe d'Ambracie: assurément ce bras de mer a favorisé plutôt qu'encombré, les rapports entre les deux villes. Il n'y a donc rien d'étonnant si l'on constate à la même époque des institutions analogues à Thyrreion en Acarnanie et à Ambracie en Epire. Il faut se garder de ne rien conclure de la différence des dénominations: les *συνπρυτάνιες* “collègues du prytane” à Ambracie sont à identifier avec les *ὑποπρυτάνιες* “subordonés du prytane” à Thyrreion. On conjecturait ici l'existence d'un *hypoprytane* qui avait la fonction spécifique de s'occuper du foyer sacré (*έστια*). A Ambracie, le prytanée s'organise de façon identique, à cette différence près, que ce n'est plus un seul magistrat qui est chargé du foyer public. Cette fonction revient à tous les *symprytanes* sans exception. A mon avis, on ne fait point mention de la déesse Hestia dans la dédicace d'Ambracie comme le croyaient les Robert et Cabanes, mais tout simplement des “collègues du prytane au foyer sacré”. Par conséquent, le texte de Cabanes demande une petite correction à la ligne 4: au lieu de *συνπρυτάνιε[ς] Ἔστιαι Διῖ* il faut écrire *συνπρυτάνιε[ς] ἔστιαι Διῖ*.

Cette construction *συμπρύτανις ἔστιαι*, avec un datif complément d'un substantif, est similaire à la formule *γραμματέως τῇ βουλῇ* qui concurrence dans les inscriptions attiques la plus fréquente con-

²⁴⁾ A la ligne 4, Hammond transcrit: *ΣΥΜΠΡΥΤΑΝΙΜΣΤΑΙ*; l'éditeur du SEG 24.412 conjecture: *καὶ συμπρυτάνι(ε)ς τ(ῶ)ι Διῖ*.

struction au génitif *γραμματέως τῆς βουλῆς*. Notre lecture est d'autant plus assurée qu'on atteste la construction de datif adnominal dans une autre dédicace épirote, P. Cabanes, *L'Epire*, p. 562, n° 38 (Amantia (*Ploça*), époque hellénistique avancée), L. 3 *βουλᾶι γραμματεύς*. Mais elle est surtout employée dans les inscriptions acarnaniennes, pour la plupart en rapport d'une manière ou d'une autre avec le sanctuaire d'Apollon à Actium — nous revoilà sur les bords du golphe d'Ambracie: *IG*, IX 1², 583, décret de la Confédération Acarnanienne sur le temple et la fête d'Apollon Aktios (Olympie; 216 a.C.?) Ll. 3-4 *γραμματέων δὲ τᾶι μὲν βουλᾶι [. . .], τοῖς δὲ ἀρχονσι . . .*; dans des décrets honorifiques: p. ex., *IG*, IX 1², 208 (Actium; mil. II^e siècle a.C.) L. 1 *ἐπ' ἵεραπόλον τῷ Απόλλωνι, 3-4 γραμματέος δὲ τᾶι βουλᾶι*; etc.

En conclusion, il y avait à Ambracie des *συμπρωτάνιες ἐστίᾳ* équivalents des *ἐστιοῦχοι* (*παρὰ τῇ ἐστίᾳ*) qu'on trouve ailleurs. Cette même fonction existait au prytanée de Thyrreion, dont deux catalogues font mention sous la forme raccourcie (nominatif de rubrique) *ἐστία*.

e) Elide

On a traditionnellement défendu que le nominatif éléen *τελεστά* (*IvO* 9, Ll. 8-9; Olympie, environ 500 a.C.) appartiendrait au type asigmatique archaïsant ou bien serait à rapprocher du type hom. *ἴπποτά*, béot. *πυθιονίκα*²⁵). Mais il me paraît bien plus raisonnable d'admettre avec M^a. J. García Blanco²⁶ un lapsus de gravure qu'on doit corriger en *τελεστά(ς)*. En effet, un nominatif en -ā serait fort douteux à côté du nomin. *ϝέτας* sur la même ligne de l'inscription, et des plus de 200 exemples de nomin. -a^s que Mme. García Blanco a compatibilisés sur les inscriptions d'Olympie.

f) Céphallénie (dialecte d'Achaïe?)

On a encore signalé deux exemples de nomin. masc. en -ā aux îles Ioniennes, très voisines de la Grèce du Nord-Ouest.

Dans une dédicace métrique (distique élégiaque) sur un disque en bronze provenant semble-t-il de Céphallénie, *DGE* 430 (550-525 a.C.): *Ἐχσοίδα μ' ἀνέθηκε* (début d'hexamètre).

²⁵) Cf. F. Bechtel, *Die griech. Dialekte II*, p. 848; Thumb-Kieckers, *Handbuch³* I 188.1; C. D. Buck, *The Greek Dialects³*, 105.a; A. Morpurgo, *Gl.* 39 (1961) p. 104, n. 2.

²⁶) *Gramática de las inscripciones eleas*, thèse inédite, Univ. Santiago de Compostela 1981, p. 297.

On a supposé, avec une extrapolation abusive des données épigraphiques (d'autre part assez maigres), que les colons d'Achaïe auraient réussi à introduire leur alphabet et leur propre parler aux îles d'Itaque et de Céphallénie. C'est pourquoi on a parfois attribué ce nomin. *Eχσοίδα* au dialecte d'Achaïe²⁷⁾. Il faut noter en tout cas que cette attribution ne saurait être confirmée par notre dédicace qui n'emploie pas le caractéristique *iota* achéen à trois branches (Σ), mais le *iota* rectiligne (Ι)²⁸⁾.

En ce qui concerne le nomin. *Eχσοίδα*, bien que l'auteur anonyme du distique y ait adapté deux hémistiches empruntés à Homère, on ne peut pas le rapprocher du type hom. ιππότα puisque le mètre y exige une syllabe finale longue. En revanche, une faute du graveur se justifie facilement: le signe *san* (Ϻ), avec lequel on aurait dû noter le -s désinentiel du nominatif, a été omis par une sorte d'haplographie que la contiguïté avec le signe *mu* (Μ), formellement très semblable au *san*, a produite. Dans ces circonstances, la correction *Eχσοίδας* μ' ἀνέθηκε s'impose comme la seule solution acceptable.

g) *Leucade (dialecte corinthien?)*

Un autre exemple de nominatif asigmatique apparaît dans la dédicace d'un leucadien sur le bord d'un petit vase de bronze que C. Carapanos²⁹⁾ a détirré à Dodone. D'après ses caractéristiques alphabétiques (alphabet corinthien), on peut dater cette inscription d'environ le troisième quart du V^e siècle a.C.: le *o* exagérément petit, en vogue dans la région d'Argos-Corinthe entre 500–450 a.C.; le *nu* vertical, dont la deuxième hampe est déjà légèrement raccourcie (Ν); enfin, le *upsilon* et le *phi* pédonculés (Φ Υ) sont des formes qui se généralisent dans les alphabets archaïques dès 450 environ³⁰⁾.

Carapanos y a lu: *Φιλοκλεδαο Δαμοφίλον Λευκάδιος Δι Νατοι.* Röhl, *IGA*³, n° 339, a corrigé le nom du dédicant: *Φιλοκλεδας ὁ Δαμο-*

²⁷⁾ Cf. F. Bechtel, *Die griech. Dial.* II, p. 880; Thumb-Kieckers, *Handbuch*² I, 180.1.

²⁸⁾ Cf. L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece*, Oxford 1961, p. 231.

²⁹⁾ *Dodone et ses ruines*, Athènes 1888, p. 40 tab. 43,1. Je remercie Mme. Lembessi et Mme. Mazonaki du Musée National d'Athènes des facilités que j'ai trouvées pour l'examen de cette dédicace.

³⁰⁾ Mme. Mazonaki me fait noter (communication personnelle) que du point de vue de la typologie ce bronze rappelle plutôt des modèles du V^e siècle.

78 Julián Méndez Dosuna, Une autre question de Dialectologie grecque: etc.

*φίλον*³¹); il explique le manque du -ς par un lapsus du graveur: “*Littera Σ intercidit socordia sribentis*”.

C'est la lecture de Röhl qui a été reprise par F. Blass dans *SGDI* 3179, mais là-même F. Bechtel a suggéré en note la possibilité que *Φιλοκλέδα* soit un nominatif asigmatique. L'interprétation de Bechtel a connu un grand succès³².

Ce nomin. *Φιλοκλέδα*, il faut l'avouer, semble plus résistant à la critique que les autres exemples. Or, on a du mal à accepter un exemple isolé et sans parallèle ni dans les parlers voisins du Nord-Ouest, on l'a vu, ni dans les inscriptions de Leucade ou de Corinthe, où l'on atteste dès les plus anciens documents le nominatif masculin en -ας. Le vieux principe *unus testis, nullus testis* doit être appliqué.

D'autre part, la correction de Röhl trouve un certain appui dans l'inscription même: tandis que dans le dessin de Carapanos le texte apparaît tout autour du vase avec une disposition parfaitement régulière, l'examen du bronze nous révèle un intervalle de ca. 10 mm. entre les lettres *A* et *M* du patronyme *Δαμοφίλον*. Ce *vacat* dépasse de beaucoup la distance moyenne entre les lettres (3–5 mm., 6 mm. au maximum) et sa longueur s'approche de celle de l'espace que le graveur a laissé entre la fin et le début de la dédicace. On a de quoi s'étonner de cet énorme intervalle au milieu d'un texte disposé avec tant de régularité. On expliquerait volontiers ce *vacat* en supposant que le graveur, s'étant rendu compte de l'omission du Σ, au lieu de redistribuer les lettres conformément à l'espace dont il disposait, a préféré rester fidèle aux points de repère qu'il a dû marquer auparavant.

h) *Laconie*

Enfin, sur une anse en bronze trouvée au sanctuaire d'Apollon à Amyklai (I^{ère} moitié du VI^e siècle) on lit la dédicace³³: *Δορκοντίδα Ἀπέλονι*.

Les éditeurs considèrent que cette dédicace répond à la formule très employée ὁ δεῖνα (sous-entendu ἀνέθηκε) τῷ θεῷ. Ils expliquent le manque du -ς dans le nom du dédicant en y supposant un lapsus

³¹) Pour la *psilose* précoce dans les formes de l'article, cf. Thumb-Kieckers, *Handbuch*² I, 203.9; C. D. Buck, *Greek Dialects*³, 58a.

³²) Cf. F. Bechtel, *Die griech. Dial. II*, p. 249; E. Schwyzer, *DGE* 143 et *Griech. Gramm.* I p. 560; Thumb-Kieckers, *Handbuch*² I, 127.1.

³³) W. von Massow, *Ath. Mitt.* 52 (1927) p. 63; *SEG* 11.689; L. Jeffery, *LSAG* p. 188.

B. Baldwin, Notes on the Greek-Coptic Glossary of Dioscorus of Aphroditon 79

du graveur. Cf. W. von Massow, *loc. cit.*: "Das Sigma am Schluß ist fortgelassen"³⁴⁾.

En revanche, A. Morpurgo, *Gl.* 39 (1961), p. 106, a ajouté le nomin. *Δορκονίδα* à la liste de prétendus nominatifs asigmatiques. Faute de parallèles dans les inscriptions laconiennes, elle met en relief en appui de son hypothèse la date très ancienne de la dédicace.

Mais aucune des deux interprétations n'est nécessaire. Ce n'est pas le schéma "*ὅ δεῖνα τῷ θεῷ*" qu'on a dans cette dédicace, mais la formule, assez rare en vérité, *τοῦ δεῖνος* (*sc. ἀνάθημα*) *τῷ θεῷ*³⁵⁾. Par conséquent, *Δορκονίδα* est un génitif avec la désinence régulière dans un parler dorien.

On doit conclure au bout de cette enquête qu'il n'y a pas d'exemple dialectal assuré de nominatif masculin en -ā. Les prétendus témoignages se dérobent les uns après les autres: On a, d'un côté, l'emploi du vocatif en fonction de nominatif en bétien, en locrien oriental tout comme dans le dialecte homérique. D'un autre côté, on n'a que de mauvaises lectures ou de fausses interprétations dues aux épigraphistes: les prétendus nominatifs masculins en -ā sont en réalité des noms féminins ou des génitifs masculins à la désinence dorienne -a (< -āo). Enfin, on a quelques exemples isolés qui doivent s'expliquer comme des fautes de gravure banales ou bien par un passage mécanique au génitif dans des listes rédigées au nominatif (*génitif de distraction*).

On voit donc que l'hypothèse de Bechtel est définitivement à rejeter. Le nominatif masculin en -a_s est un trait panhellénique qui doit remonter au grec commun.

Notes on the Greek-Coptic Glossary of Dioscorus of Aphroditon¹⁾

By BARRY BALDWIN, Calgary

27. *κοροκόσμια*. Hesitantly accepted by BC in the unique sense of pupil of the eye, a notion perhaps supportable by similar application of such terms as *ψῆφοι* and *σφενδόνη*; cf. E. K. Borthwick,

³⁴⁾ On ne saurait pas envisager la possibilité que le -s se soit phonétiquement amuï à travers un stade -h. A en juger par les témoignages des inscriptions, l'altération du -s en sandhi est un phénomène fort rare en laconien.

³⁵⁾ Cf. M. Guarducci, *Epigrafia Greca* III, Rome 1974, p. 9, n. 3.

¹⁾ As edited by H. I. Bell & W. E. Crum, *Aegyptius* 6 (1925), 177–226, hereinafter cited as BC, following their own enumeration of entries. These